



Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 9–13 novembre 2015

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2015/8-B/4
13 octobre 2015
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT–SOMALIE 200844

Réduire la malnutrition et renforcer la résilience face aux chocs pour assurer la sécurité alimentaire en Somalie

Nombre de bénéficiaires	2 450 000
Durée du projet	3 ans (1 ^{er} janvier 2016–31 décembre 2018)
Marqueur de l'égalité hommes-femmes*	2A
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	250 112 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Produits alimentaires et coûts connexes	342 740 066
Transferts de type monétaire et coûts connexes	214 040 153
Développement et augmentation des capacités	3 038 925
Coût total pour le PAM	767 282 747

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM
(<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les coordonnateurs mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Mme V. Guarnieri
Directrice régionale
Afrique orientale et centrale
Courriel: valerie.guarnieri@wfp.org

M. L. Bukera
Directeur de pays
Courriel: laurent.bukera@wfp.org

RÉSUMÉ

Après 20 années de violence et d'instabilité politique, et malgré des besoins urgents dans certaines régions du pays, la Somalie évolue lentement de la situation d'État "en faillite" à celle d'État "fragile". Depuis 2012, le PAM étend ses opérations dans le sud de la Somalie, après avoir vu ses activités interdites par les Chabab en 2010.

La présente intervention prolongée de secours et de redressement poursuit la transition entre secours et redressement engagée dans le cadre de l'intervention 200443. D'après l'évaluation externe menée en 2015, la manière dont le PAM alliait les secours et le redressement en fonction des besoins locaux permettait de répondre avec succès aux divers besoins des Somaliens vulnérables.

Dans le cadre de cette intervention, il sera fait appel aux nouvelles technologies pour assurer l'enregistrement biométrique, la gestion des transferts, ainsi que le suivi et l'évaluation à distance, ce qui permettra au PAM de collecter rapidement des informations et d'améliorer sa programmation au rythme des besoins. Ces technologies permettent également d'accroître la transparence et la responsabilité tout en réduisant au minimum les risques pour la sécurité du personnel dans des environnements complexes.

Le PAM accroîtra l'utilisation des transferts de type monétaire pour en porter à 40 pour cent la part dans le total des transferts pendant toute la durée de l'intervention chaque fois que l'activité des marchés et les facteurs saisonniers le permettront.

L'intervention repose sur des consultations approfondies avec les autorités somaliennes et d'autres partenaires. Le PAM offrira une assistance alimentaire et nutritionnelle à 2,4 millions de personnes vulnérables sur une période de trois ans, à raison de 1,4 à 1,6 million de personnes par an.

Le PAM continuera de coordonner ses activités avec d'autres organismes des Nations Unies et des partenaires non gouvernementaux afin de maximiser les effets de complémentarité et l'impact.

PROJET DE DÉCISION*

Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Somalie 200844, "Réduire la malnutrition et renforcer la résilience face aux chocs pour assurer la sécurité alimentaire en Somalie" (WFP/EB.2/2015/8-B/4), qui est proposée.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

ANALYSE DE LA SITUATION

Contexte

1. Vingt années de violence, d'instabilité politique et de bouleversements environnementaux et économiques ont entraîné une situation de faim et de malnutrition aiguës en Somalie. La plupart des services publics ont cessé de fonctionner dans les années 1990, ce qui a pesé sur l'éducation, la santé et la production vivrière. Depuis 2012, le pays passe peu à peu de la situation d'État "en faillite" à celle d'État "fragile", avec l'établissement du Gouvernement fédéral somalien. En 2013, le Gouvernement et la communauté internationale ont adopté un New Deal pour la Somalie afin de reconstruire le pays, de stabiliser ses institutions et de développer le secteur public. À ce jour, les résultats sont mitigés et il reste de nombreuses difficultés à surmonter sur le plan politique, social et économique.
2. Plus de 70 pour cent de la population somalienne, qui compte 12,3 millions d'habitants¹, vivent dans la pauvreté². Pour ce qui est des inégalités entre les sexes, le pays se classe au quatrième rang au niveau mondial, avec des taux élevés de violence sexiste, de mariages d'enfants et de mortalité maternelle: le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans (180 pour 1 000 naissances³) et le taux de mortalité maternelle (1 200 pour 100 000 naissances) figurent parmi les plus élevés au monde⁴.
3. En 2010, le PAM a suspendu toutes ses opérations dans le sud de la Somalie suite à l'interdiction de ses activités imposée par les Chabab. Depuis 2012, il élargit ses opérations dans cette région en faisant appel à des partenaires coopérants, et il couvre actuellement l'essentiel du territoire, à l'exception des régions du sud et du centre de la Somalie qui sont toujours aux mains des Chabab.

Situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition

4. La Somalie connaît un déficit céréalier net⁵. Les moyens d'existence en milieu rural sont traditionnellement contrôlés par les hommes et tributaires des deux saisons des pluies annuelles⁶, qui sont devenues variables au fil des 10 dernières années. Les longues périodes de sécheresse, la disponibilité en eau limitée, l'épuisement rapide des pâturages et la hausse de la mortalité et de la morbidité chez les animaux ont restreint l'accès à la nourriture et accentué la malnutrition.
5. Traditionnellement, les Somaliens comptent sur le capital social, les réseaux de parents et le soutien à l'intérieur des clans pour faire face aux pénuries alimentaires. Cela étant, des années de conflit ont dégradé le capital naturel, ce qui a accru la vulnérabilité et la faim aiguë. En règle générale, les hommes contrôlent les biens du ménage tandis que les femmes

¹ Selon l'enquête sur la population de 2014 du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).

² <http://www.worldbank.org/en/country/somalia/overview>.

³ Avec un rapport garçons/filles de 0,55/0,45.

⁴ <http://www.unicef.org/somalia/health.html>.

⁵ Selon le bilan céréalier pour 2014/15 établi par la FAO, la Somalie produira de quoi répondre à 34 pour cent de ses besoins en céréales; les besoins restants seront satisfaits au moyen d'importations et de l'assistance alimentaire. <http://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=SOM>.

⁶ La principale saison des pluies a lieu entre mars et mai, et il y en a une autre entre octobre et décembre.

gèrent le budget et les dépenses du foyer; celles-ci doivent toutefois de plus en plus souvent gagner un revenu pour répondre aux besoins économiques de leur famille⁷.

6. Les facteurs de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle influent diversement sur les garçons, les filles, les femmes, les hommes et les personnes âgées. Par exemple, pendant les longs épisodes de sécheresse, les hommes et les garçons plus âgés des ménages pastoraux migrent avec leurs animaux en quête d'eau et de fourrage, s'exposant ainsi davantage aux conflits et à une mort prématurée. Les femmes, les filles, les personnes âgées et les jeunes garçons, eux, ne se déplacent pas et n'ont généralement qu'un accès limité à la nourriture et qu'un réseau social restreint pour les protéger. Lorsque la sécheresse se prolonge, les ménages dirigés par une femme se déplacent souvent vers les centres urbains, ce qui génère d'autres problèmes sur le plan de la sécurité alimentaire et de la protection.
7. L'analyse intégrée du contexte pour 2008–2014 montre que plus de 3 millions de Somaliens sont extrêmement exposés à l'insécurité alimentaire ou y sont très vulnérables. En outre, ils sont 1,9 million à risquer d'y être exposés en cas de choc⁸. On recense dans tout le pays des ménages en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, mais ceux qui vivent dans les régions de Bay, de Bakool, du Moyen-Djouba, de Hiran, du Puntland et du Somaliland sont particulièrement exposés aux chocs.
8. Après que l'état de famine a été décrété en juillet 2011, la sécurité alimentaire s'est progressivement améliorée grâce aux investissements humanitaires et à des facteurs environnementaux. Néanmoins, en mai 2015, près de 1 million de personnes se trouvaient toujours dans une situation correspondant aux phases "crise" et "urgence" du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC).
9. On estime à environ 1,1 million le nombre de Somaliens déplacés à l'intérieur de leur pays. Les personnes déplacées représentent 62 pour cent des personnes en situation d'insécurité alimentaire classées dans les phases "crise" et "urgence" de l'IPC⁹. Elles ne disposent pas de capital naturel, financier, social ni physique, et nombre d'entre elles ont recours au travail occasionnel pour couvrir leurs besoins. Dans les centres d'accueil, jusqu'à 80 pour cent des ménages sont dirigés par une femme¹⁰, et les enfants constituent 60 pour cent de la population totale. Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle¹¹ et exposées à un risque élevé d'agression sexuelle et de violence sexiste¹².
10. L'analyse des évaluations de la nutrition réalisées entre 2006 et 2014 montre que 18 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë et 4,7 pour cent de malnutrition aiguë sévère, les garçons et les filles étant touchés dans des proportions égales. Entre 50 000 et 85 000 femmes enceintes et mères allaitantes souffrent de

⁷ Groupe d'évaluation de la sécurité alimentaire et de la nutrition. 2012. *Gender in Emergency Food Security, Livelihoods, and Nutrition in Somalia*. Nairobi.

⁸ L'insécurité alimentaire modérée et l'insécurité alimentaire aiguë correspondent aux phases "modérée/limite", "crise" et "urgence" de l'IPC.

⁹ <http://www.fao.org/news/story/en/item/242231/icode/>.

¹⁰ www.internal-displacement.org/sub-saharan-africa/somalia/2013/solutions-for-idps-revealed-as-key-for-future-peace-and-stability-in-somalia.

¹¹ Selon les données découlant de la mission d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité en Somalie menée par le PAM en 2015, plus de 70 pour cent des ménages de personnes déplacées dirigés par une femme ont un score de consommation alimentaire insuffisant.

¹² Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2014. *Gender in Somalia Brief II*.

malnutrition aiguë. D'après l'enquête en grappes à indicateurs multiples de 2006, 50 pour cent des enfants et des mères adolescentes présentent des carences en micronutriments, et seul un accouchement sur trois se déroule en présence d'un agent sanitaire qualifié. La prévalence du retard de croissance est estimée à 10,8 pour cent et celle de l'insuffisance pondérale à 11,6 pour cent, mais dans des groupes vulnérables comme les personnes déplacées, le taux de retard de croissance dépasse 30 pour cent. Les personnes déplacées sont également particulièrement exposées à l'insuffisance pondérale et à la malnutrition aiguë globale.

11. En 2015, le PAM a fait réaliser une analyse causale pour mieux comprendre les facteurs de la malnutrition; il en est ressorti que lesdits facteurs sont les suivants: i) la mauvaise qualité des installations d'assainissement et de l'eau; ii) le nombre limité de services sanitaires et de centres de traitement de la malnutrition aiguë; iii) la dépendance à l'égard des précipitations et l'insalubrité de l'eau destinée à la consommation humaine; iv) l'insuffisance des soins et des pratiques d'alimentation des enfants; v) l'insuffisance et la variabilité des précipitations, qui influent sur la disponibilité d'eau potable et de pâturages pour les animaux; et vi) les conflits et les déplacements.
12. Les études de marché menées par le PAM en 2014 et 2015 montrent que les marchés sont généralement intégrés, mais que des perturbations peuvent se produire lorsque l'insécurité limite la libre circulation des marchandises. Le commerce des aliments produits à l'échelle nationale et du bétail fluctue d'une saison à l'autre, mais les principaux marchés agricoles et du bétail fonctionnent tout au long de l'année. Ces marchés sont reliés au Kenya et aux États du Golfe par des ports et des villes frontalières.

POLITIQUES, CAPACITÉS ET ACTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES AUTRES INTERVENANTS

13. Adopté en septembre 2013, le Pacte pour la Somalie (2014–2016) énonce les priorités du New Deal pour le pays. Le PAM participe à l'action menée pour réaliser le quatrième objectif de consolidation de la paix et de renforcement de l'État (Fondements économiques) visant à relancer l'économie en améliorant les moyens d'existence et en créant des emplois. Il codirige en outre les travaux du système des Nations Unies visant à contribuer à la réalisation du cinquième objectif (Revenus et services), destiné à accroître la prestation de services équitables, abordables et durables qui concourent à la promotion de la paix et de la réconciliation nationales. Les structures de coordination mises en place pour les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État s'attachent à harmoniser l'élaboration des politiques, la planification et la coordination des programmes.
14. En 2014, l'Organisation des Nations Unies a établi une mission intégrée en Somalie, renforçant ainsi la coopération entre l'équipe de pays des Nations Unies et la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie concernant la gouvernance, la primauté du droit, l'égalité entre les sexes, les droits de l'homme et la sensibilisation au profit des personnes déplacées. L'équipe de pays pour l'action humanitaire coordonne ces actions à la faveur d'une approche reposant sur les modules d'action groupée¹³. Le PAM coordonne le travail des intervenants du domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris l'Organisation de la coopération islamique et les acteurs non habituels du secteur humanitaire; en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), il s'emploie à réduire les lacunes au niveau des interventions et à garantir la stabilité de l'aide.

¹³ Le PAM est le chef de file du module de la logistique et il codirige le module de la sécurité alimentaire.

15. Le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) mettent en œuvre une stratégie conjointe pour améliorer la résilience en Somalie grâce à des activités harmonisées touchant la nutrition, les moyens d'existence et les filets de sécurité, afin de renforcer la résilience des communautés.

OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE DU PAM

16. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 200844 poursuivra les activités de l'IPSR en cours; des programmes flexibles et évolutifs seront mis en œuvre pour renforcer la sécurité nutritionnelle et alimentaire grâce à l'alerte rapide, aux filets de sécurité et aux transferts saisonniers assortis de conditions. Les trois principaux objectifs de l'IPSR sont les suivants:
- i) Stabiliser et réduire la prévalence de la malnutrition aiguë globale et les disparités entre les garçons et les filles de moins de 5 ans; apporter une aide vitale aux personnes se trouvant dans des situations correspondant aux phases "crise" et "urgence" de l'IPC; et protéger les populations exposées à l'insécurité alimentaire aiguë en cas de choc grâce à des programmes de filets de sécurité prévisibles et fiables (Objectif stratégique 1).
 - ii) S'attaquer aux causes de la malnutrition aiguë au moyen de programmes intégrés de prévention pour les enfants âgés de moins de 2 ans ainsi que les femmes enceintes et les mères allaitantes – contribuant ainsi au premier objectif du Défi Faim zéro – et stabiliser la situation des ménages vulnérables en fonction des saisons, en se concentrant sur la résilience (Objectif stratégique 2) – contribuant ainsi au deuxième objectif du Défi Faim zéro.
 - iii) Améliorer la sécurité alimentaire et la productivité des ménages classés dans la phase "modérée/limite" de l'IPC en consacrant des investissements à la production vivrière et à la génération de revenus durables (Objectif stratégique 3) – contribuant ainsi au quatrième objectif du Défi Faim zéro.

STRATÉGIE D'INTERVENTION DU PAM

Nature et efficacité de l'assistance apportée à ce jour

17. Dans le cadre de l'IPSR 200443, le PAM a affiné son approche des secours d'urgence, abandonnant les transferts de vivres non assortis de conditions assurés pendant de longues périodes pour faire face à des chocs à évolution lente au profit d'activités de redressement axées sur les moyens d'existence menées dans les 60 jours suivant un choc.
18. Il est ressorti d'une évaluation indépendante de l'IPSR 200443 que la stratégie d'intervention du PAM était souple, associant secours et redressement en fonction des besoins locaux et mettant l'accent sur les capacités ainsi que sur les besoins distincts des femmes et des hommes dans différentes tranches d'âge. Dans le cadre de l'IPSR 200443, le PAM avait classé les groupes de subsistance et les zones géographiques par ordre de priorité à la lumière des besoins évalués.

19. Grâce à la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et à la planification communautaire participative au niveau infranational¹⁴, le PAM a pu tenir compte des hommes, des femmes et des jeunes lors de la planification, de la sélection et de la mise en œuvre des activités. Les concertations ont permis que les rôles attribués à chacun des deux sexes soient pris en compte lors du choix des activités à mener au titre de l'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A).
20. Le PAM a accru l'utilisation de techniques de collecte de données à distance, y compris les centres d'appels et les permanences téléphoniques à l'intention des bénéficiaires, la collecte de données au moyen d'équipements portables, la collecte de données par textos et le suivi par des tiers de la satisfaction des bénéficiaires vis-à-vis de l'assistance reçue afin d'accroître la responsabilité envers les populations touchées.

Grands axes de la stratégie

21. L'IPSR 200844 poursuivra la stratégie du PAM consistant à associer les secours et le redressement à des interventions destinées à renforcer la capacité d'atténuer les chocs et de s'y adapter. Suite à une légère amélioration de la sécurité alimentaire en Somalie, le nombre total de bénéficiaires a été réduit de 2,9 millions dans l'IPSR 200443 à 2,4 millions. La présente intervention sera centrée sur la participation à des activités nutritionnelles curatives et préventives, la protection de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables et le renforcement des partenariats avec les acteurs des secteurs de l'aide humanitaire et du développement. Elle permettra d'approfondir le dialogue noué avec les autorités nationales pour coordonner les interventions et s'attaquer aux causes de la malnutrition aiguë chronique.
22. Pour contribuer à l'accord tripartite conclu entre le Kenya, la Somalie et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PAM appuiera le rapatriement librement consenti des réfugiés et s'efforcera d'intégrer les personnes de retour chez elles dans les programmes menés dans leurs zones de rapatriement en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le PAM viendra également en aide aux personnes déplacées rentrant dans leur région d'origine, en fonction des besoins évalués.
23. Les enseignements tirés de la mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies en matière de résilience ont mis en lumière l'impact positif des interventions intégrées en faveur de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la santé et des moyens d'existence. Il est essentiel pour en maximiser l'effet de cibler, suivre et synchroniser conjointement les activités. L'IPSR renforcera ces synergies grâce à: i) un programme conjoint visant à faire concorder le financement et les activités avec les besoins saisonniers; ii) l'harmonisation des interventions menées à l'échelle des communautés avec les politiques et programmes de développement de portée plus générale; iii) un plan de suivi et un cadre des responsabilités conjoints; et iv) un processus conjoint d'enregistrement des bénéficiaires afin de veiller à ce qu'ils reçoivent les ressources dont ils ont besoin.

Stabiliser et réduire la dénutrition

24. Afin de réduire la dénutrition, l'IPSR tiendra compte des variations saisonnières, de la géographie et de l'accès au moment de venir en aide aux enfants de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. Là où les conditions d'accès et les infrastructures

¹⁴ Dans le cadre de l'IPSR 200443, le PAM et ses partenaires ont établi plus de 300 plans communautaires participatifs pour orienter les activités axées sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Dans le cadre de l'IPSR 200844, le PAM mettra en œuvre un plan actualisé axé sur la nutrition.

le permettront, le PAM donnera plus d'ampleur à son approche de la santé maternelle et infantile (SMI) reposant sur les dispensaires. Cette approche vise à prévenir la malnutrition chronique et aiguë pendant les 1 000 premiers jours de la vie d'un enfant et prévoit des mesures destinées à inciter les femmes enceintes à accoucher dans des dispensaires où travaille du personnel soignant qualifié. Lorsque les capacités des pouvoirs publics et des partenaires le permettront, des programmes de supplémentation alimentaire ciblée mis en œuvre pour traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes seront gérés par les dispensaires se chargeant de la SMI.

25. Dans les régions où l'accès, les systèmes de subsistance, l'insécurité et les capacités des partenaires limitent les services de SMI, le PAM traitera la malnutrition aiguë modérée en assurant: i) une supplémentation alimentaire ciblée à visée curative pour les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes; et ii) une supplémentation alimentaire généralisée saisonnière à visée préventive pour réduire le risque de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 3 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes pendant la période de soudure¹⁵.
26. À partir des enseignements tirés de l'évaluation externe et de l'analyse causale menée dans le secteur de la nutrition, le PAM s'attaquera avec d'autres acteurs humanitaires aux causes profondes de la malnutrition. La nouvelle IPSR sera axée sur les causes de la dénutrition chez les filles et les garçons liées aux moyens d'existence; des campagnes de communication ciblées seront organisées pour faire évoluer le comportement des hommes et des femmes concernant les soins aux enfants, la santé, la préparation et le stockage des aliments, l'immunisation, l'eau et l'assainissement. Les messages seront diffusés par l'intermédiaire des agents communautaires chargés de la nutrition et lors d'émissions radiophoniques et de discussions à l'échelle des communautés. En partenariat avec le FNUAP, le CICR et le Consortium sur la santé, le PAM veillera à ce que les dispensaires se chargeant de la SMI fournissent une assistance médicale fiable lors de l'accouchement et traitent les problèmes d'insuffisance pondérale à la naissance et de retard de croissance intra-utérin.
27. L'IPSR continuera de venir en aide aux personnes atteintes du VIH et de la tuberculose souffrant de malnutrition prises en charge dans des centres de soins, et ce tant qu'elles respecteront l'ensemble des protocoles de dépistage, de prise en charge, de traitement et de fin de prise en charge.

Remédier aux pénuries alimentaires urgentes

28. Les transferts de vivres et les transferts de type monétaire jouent un rôle crucial lors des interventions lancées pour faire face à des chocs soudains comme des déplacements liés à un conflit ou des inondations. Le PAM assurera des secours sous la forme de transferts de vivres ou de transferts de type monétaire immédiatement après un choc et pendant les périodes de soudure.
29. À Mogadiscio, les secours revêtent la forme de repas cuisinés distribués chaque jour à 90 000 personnes dont la vulnérabilité tient à des problèmes de protection. Lors de la mise en œuvre de l'IPSR, le PAM passera de la distribution quotidienne de repas cuisinés à des transferts de type monétaire assortis de conditions qui favorisent une plus grande diversité du régime alimentaire et offrent plus de choix aux bénéficiaires. Les conditions à remplir

¹⁵ En collaboration avec d'autres intervenants humanitaires, le PAM assurera une supplémentation alimentaire généralisée en complément des interventions menées au profit des enfants, comme le déparasitage, l'immunisation et la supplémentation en vitamine A.

pour bénéficier des transferts pourraient inclure la participation des enfants à des programmes de nutrition, l'inscription dans des centres de SMI et l'adoption d'autres pratiques encourageant l'évolution des comportements et le souci de la nutrition de l'enfant. Pour les ménages ayant des capacités productives, les transferts seront conditionnés à la participation à des programmes appuyant les moyens d'existence.

Protéger les moyens d'existence et promouvoir le redressement au moyen de filets de sécurité sociale

30. Les programmes saisonniers de création d'actifs mis en place dans les zones où l'insécurité alimentaire est localisée cibleront les ménages exposés à l'insécurité alimentaire aiguë. Les activités 3A destinées à remettre en état les actifs utiles à la subsistance seront le fruit de concertations et d'exercices de planification saisonnière à l'échelle des communautés. Compte tenu des constatations issues de l'analyse causale menée dans le secteur de la nutrition, les actifs comprendront les infrastructures communautaires d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les centres de santé et les écoles.
31. Le PAM amplifiera l'utilisation des indicateurs d'alerte rapide pour détecter les chocs à évolution lente avant la réalisation des évaluations saisonnières. Cela permettra de prendre rapidement des mesures visant à transposer à plus grande échelle les activités 3A de manière à englober davantage de personnes, à adapter les normes de travail et à modifier les critères de prise en charge pour veiller à ce que les personnes les plus vulnérables reçoivent une aide tout au long de la période de soudure.
32. Dans les régions où sévit une insécurité alimentaire aiguë et où les écoles fonctionnent, le PAM distribuera chaque jour des repas scolaires aux écoliers du primaire pour contrebalancer les déficits alimentaires des ménages. Le niveau d'alphabétisation est bas tant chez les hommes que chez les femmes, mais les garçons sont beaucoup plus nombreux à être scolarisés que les filles¹⁶, et le mariage précoce des filles est courant. Afin de favoriser la scolarisation et de maintenir les filles à l'école, des rations à emporter mensuelles¹⁷ seront fournies aux ménages dont les filles vont à l'école pendant au moins 80 pour cent des jours de classe chaque mois. Le PAM étudiera la possibilité d'utiliser des transferts de type monétaire plutôt que des transferts de vivres pour les rations à emporter. En partenariat avec les ministères régionaux et fédéraux de l'éducation de la Somalie et l'UNICEF, le programme de repas scolaires prévoira des intrants complémentaires tels que des fourneaux à haut rendement énergétique, des campagnes de déparasitage et des mesures visant à améliorer la qualité de l'éducation. Le PAM collaborera également avec les ministères de l'éducation et de la santé pour faire passer des messages sur l'évolution des comportements en matière de nutrition aux élèves des écoles primaires supérieures. Le coût moyen des repas scolaires s'élève à 64,34 dollars par enfant et par an.

Accroître les moyens d'existence

33. Les activités 3A contribueront à amplifier les infrastructures de subsistance de la Somalie et ainsi à accroître la productivité des communautés agricoles et pastorales et la viabilité de leur action. Le PAM ciblera les régions qui sont accessibles et stables et où il dispose de partenaires bien implantés, notamment le Somaliland, le Puntland et les districts couverts

¹⁶ Il ressort de l'initiative "Va à l'école" de l'UNICEF pour 2013–2016 que 42 pour cent seulement des enfants en âge d'être scolarisés vont à l'école; 36 pour cent des enfants scolarisés sont des filles.

¹⁷ La valeur des rations à emporter se situe entre 4,50 et 7,50 dollars par fille et par mois; cette valeur est plus élevée pour les ménages qui envoient leurs filles âgées de 12 à 15 ans à l'école primaire supérieure.

par la stratégie conjointe des Nations Unies en matière de résilience. Ces activités porteront essentiellement sur la construction ou l'amélioration d'actifs tels que des barrages afin de réduire le ravinement et de remettre en état fermes et terrains de parcours; l'irrigation à l'énergie solaire avec des puits peu profonds; l'utilisation de réservoirs et de puits peu profonds pour la collecte de l'eau; et l'application de mesures de conservation des sols. Le PAM s'associera à la FAO pour aider les exploitants agricoles à trouver des débouchés pour leur production accrue, mettre les négociants en contact avec les coopératives et améliorer l'entreposage et la manutention après récolte.

Stratégie de transfert des responsabilités

34. À mesure que les capacités des ministères régionaux de la santé et de l'éducation se développent¹⁸, le PAM a l'intention de transférer la responsabilité des activités relatives à la nutrition et à l'enseignement aux autorités somaliennes. Il travaillera avec les autorités régionales chargées de l'éducation à la mise au point d'une stratégie de transfert de la responsabilité du programme de repas scolaires. Avec ses partenaires, il élaborera une politique nationale en matière d'enrichissement des aliments et fera en sorte que de la farine enrichie soit disponible à la vente grâce à une initiative secteur public-secteur privé. L'IPSR contribuera à accroître la coordination avec les instances régionales et fédérales de gestion des catastrophes en matière de renforcement des capacités dans les domaines du suivi, de l'évaluation des besoins, des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'alerte rapide, du déclenchement des interventions rapides, du ciblage et de la coordination des interventions. Étant donné le caractère évolutif du partenariat avec les autorités gouvernementales et les capacités limitées des organisations non gouvernementales (ONG) locales, le PAM fera preuve de prudence au moment de transférer la responsabilité des activités liées aux secours et à la nutrition.
35. Le PAM estime que la présente IPSR aidera à rendre les interventions humanitaires moins nécessaires, parce qu'elle contribuera à renforcer la capacité de la population somalienne à s'adapter aux chocs et à les atténuer, et à étoffer les partenariats. Compte tenu du fait que les institutions solides font défaut en Somalie, il faudrait étudier les possibilités de transférer la responsabilité des activités aux communautés et d'accroître la résilience face aux chocs saisonniers.

¹⁸ En partenariat avec les ministères de l'éducation, le PAM poursuivra le développement des capacités dans le cadre de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation.

BÉNÉFICIAIRES ET CIBLAGE

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ						
	Nombre cumulé (2016–2018)	Hommes/ garçons	Femmes/ filles	2016	2017	2018
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et protéger les moyens d’existence dans les situations d’urgence						
Repas cuisinés	90 000	44 100	45 900	90 000	85 000	80 000
Supplémentation alimentaire ciblée – personnes	550 000	187 220	362 780	350 000	360 000	390 000
Rations de secours destinées aux ménages	210 000	102 900	107 100	141 000	139 000	141 000
Supplémentation alimentaire généralisée	360 000	176 400	183 600	135 000	125 000	100 000
Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d’existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d’urgence						
Activités 3A	340 000	166 600	173 400	285 000	240 000	255 000
SMI – enfants âgés de moins de 2 ans, femmes enceintes et mères allaitantes	270 000	64 800	205 200	115 000	145 000	195 000
Mesure d’incitation à accoucher dans des dispensaires se chargeant de la SMI	140 000	70 000	70 000	35 000	45 000	60 000
Repas scolaires	250 000	137 500	112 500	120 000	150 000	200 000
Rations à emporter pour les écoliers vulnérables	690 000	345 000	345 000	340 000	440 000	550 000
Aliments sur ordonnance pour le traitement du VIH/de la tuberculose	20 000	9 000	11 000	6 000	4 000	5 000
Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels						
Activités 3A	90 000	44 100	45 900	75 000	65 000	65 000
TOTAL	2 450 000	1 085 000	1 365 000	1 420 000	1 450 000	1 600 000

CONSIDÉRATIONS D’ORDRE NUTRITIONNEL ET RATIONS; VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE

36. Le calcul des rations de secours tient compte de l’accès à des aliments provenant d’autres sources: les rations de secours en nature couvriront 78 pour cent des besoins énergétiques quotidiens pendant la période de soudure; une ration couvrant 55 pour cent des besoins énergétiques quotidiens sera fournie dans les régions où il y a plus de bétail ou une meilleure productivité des cultures et où moins de 20 pour cent des ménages souffrent d’insécurité alimentaire aiguë. Les rations des activités 3A couvriront l’intégralité des besoins en calories

des ménages bénéficiaires, étant donné l'absence d'autres sources de revenus et les besoins accrus en calories découlant des travaux à forte intensité de main-d'œuvre. Les transferts de type monétaire seront fonction du niveau de vulnérabilité et du coût des aliments nutritifs locaux.

37. Des suppléments nutritionnels prêts à consommer seront utilisés dans le cadre de l'IPSR pour la prévention de la malnutrition (PlumpyDoz®) et le traitement de la malnutrition aiguë modérée (PlumpySup®); parallèlement, la possibilité de recourir à des produits de substitution du PlumpyDoz® en vue d'améliorer le rapport coût/efficacité sera étudiée. Afin de remplacer le SuperCereal destiné aux femmes enceintes et aux mères allaitantes, le PAM expérimentera un nouveau supplément nutritionnel prêt à consommer, élaboré compte tenu de leurs besoins journaliers, qui n'exige aucune préparation et réduit le risque de partage au sein du ménage.
38. Le SuperCereal est inclus dans les rations destinées aux ménages pour remédier aux carences en micronutriments des femmes en âge de procréer, des adolescents, des personnes âgées et des enfants plus âgés.

TABLEAU 2: RATION ALIMENTAIRE/TRANSFERT DE TYPE MONÉTAIRE PAR ACTIVITÉ (en grammes ou dollars/personne/jour)

Activité	Céréales	Légumes secs	Huile vég.	SuperCereal	Plumpy Sup®	Plumpy Doz®	Sucre	Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	Total (grammes/personne/jour)	Valeur énergétique (kcal/jour)	% des besoins énergétiques quotidiens	% de kilocalories d'origine protéique	% de kilocalories d'origine lipidique	Nombre de jours d'alimentation par année ou mois
Secours – 55%*	139	56	29	56	–	–	–	0,26	280	1 167	56	12	28	30
Secours – 78%*	278	56	29	56	–	–	–	0,40	419	1 631	78	12	25	30
Repas cuisinés	375	40	30	150	–	–	3	0,19	–	2 310	110	13	16	26
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants âgés de moins de 5 ans	–	–	–	–	92	–	–	–	92	500	39	10	55	30
SMI – enfants âgés de moins de 2 ans	–	–	–	–	–	50	–	–	50	272	21	10	55	30
Supplémentation alimentaire ciblée/SMI – femmes enceintes et mères allaitantes	–	–	25	250	–	–	–	–	275	1 161	44–48	13	35	30
Supplémentation alimentaire généralisée saisonnière	–	–	–	–	–	50	–	–	50	272	21	10	55	30
Nutrition des personnes tuberculeuses/séropositives	–	–	25	250	–	–	–	–	275	1 161	40	13	35	30
Mesure d'incitation à accoucher dans des dispensaires se chargeant de la SMI	139	56	29	56	–	–	–	0,27	280	1 167	56	12	28	30
Repas scolaires	150	30	25	80	–	–	10	–	225	1 190	64	12	29	26
Espèces/vivres pour encourager la fréquentation scolaire des filles	–	–	20	–	–	–	–	0,18	20	178	10	0	100	30
Activités 3A	417	56	29	56	–	–	–	0,55	558	2 119	101	12	22	30

* Ces pourcentages sont expliqués au paragraphe 36.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE, PAR ACTIVITÉ (en tonnes/dollars)

Activité	Céréales	Légumes secs	Huile vég.	SuperCereal	Sucre	Plumpy Sup®	Plumpy Doz®	Dollars
Supplémentation alimentaire généralisée – enfants âgés de moins de 3 ans	–	–	–	–	–	–	4 320	–
SMI – enfants âgés de moins de 2 ans	–	–	–	–	–	–	5 406	–
Activités 3A	80 248	10 777	5 581	10 777	–	–	–	101 253 888
Mesure d'incitation à accoucher dans des dispensaires se chargeant de la SMI	3 5038	1 411	731	1 411	–	–	–	6 804 000
Supplémentation alimentaire ciblée/SMI – femmes enceintes et mères allaitantes	–	–	1 392	13 922	–	–	–	–
Ration de secours – 78%*	1 611	325	168	325	–	–	–	2 318 040
Ration de secours – 55%	2 250	906	469	906	–	–	–	4 207 870
Repas scolaires	18 330	3 666	3 055	9 776	1 222	–	–	–
Espèces/vivres pour encourager la fréquentation scolaire des filles	–	–	3 990	–	–	–	–	39 900 000
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants âgés de 6 à 59 mois/femmes enceintes et mères allaitantes	–	–	–	–	–	14 573	–	–
Aliments sur ordonnance pour le traitement du VIH/de la tuberculose	–	–	135	1 350	–	–	–	–
Repas cuisinés	29 835	3 182	2 387	11 934	239	–	–	15 116 400
TOTAL	135 777	20 267	17 908	50 401	1 461	14 573	9 726	169 600 198

* Ces pourcentages sont expliqués au paragraphe 36.

DISPOSITIF D'EXÉCUTION

Participation

39. Lorsque cela sera possible, le PAM fera parvenir directement aux femmes les transferts alimentaires et monétaires destinés aux ménages. Les dispositifs permettant de détecter et atténuer les problèmes liés à la protection et de préserver au maximum la sécurité et la dignité des bénéficiaires comprennent des modalités de transfert flexibles, des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information, des consultations avec les groupes vulnérables et des principes garantissant la sécurité des distributions.
40. Les activités de l'IPSR seront planifiées conjointement avec les comités communautaires constitués au moins pour moitié de femmes. Des messages intégrés sur la nutrition, la problématique hommes-femmes et la protection seront diffusés sur les sites de distribution et à l'occasion d'émissions radiophoniques.

Partenaires et capacités

41. Le PAM a signé plus d'une centaine d'accords de partenariat avec des ONG et des administrations régionales en Somalie. Tous les nouveaux partenaires potentiels seront évalués avant la conclusion d'un accord. Le PAM continuera de renforcer la capacité de ses partenaires à prendre en compte les questions relatives à la problématique hommes-femmes et à la protection lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des programmes.

Achats

42. Le PAM continuera d'acheter des produits alimentaires par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres, pour réduire les délais et optimiser l'utilisation des ressources. En 2014 et 2015, il a acheté 700 tonnes de maïs de type 1 à de petits exploitants somaliens qui avaient été formés en coopération avec la FAO. Dans le cadre de la présente IPSR, le PAM continuera de s'approvisionner auprès de petits agriculteurs dans les régions céréalières du pays où le rendement est plus élevé.
43. Fort du succès des activités de création d'actifs en cours, le PAM étoffera ses liens avec les agriculteurs et les petits négociants en collaboration avec la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres partenaires.

Logistique

44. La présence des Chabab sur les principaux axes routiers reliant le sud de la Somalie au Somaliland et au Puntland empêche la libre circulation entre ces régions. Le Somaliland et le Puntland sont approvisionnés principalement par les ports de Berbera et Bossaso; Mogadiscio et Kismayo sont les principaux ports utilisés pour le sud de la Somalie.
45. Le PAM affrète un navire pour acheminer les produits d'un port du pays à l'autre. Afin d'atténuer le risque d'actes de piraterie, ce bateau sera placé sous la protection de la Force navale de l'Union européenne. Le PAM aide le Ministère des ports à se conformer aux normes internationales en matière d'organisation, de législation et de responsabilité.
46. Les frais de transport routier sont liés aux prix du carburant au niveau mondial et sont relativement stables. Dans les zones d'intervention militaire, l'insécurité influe sur les frais de transport, ce qui entraîne une hausse des coûts de livraison. Pour de nombreux centres de négoce au sud et au centre de la Somalie, y compris Wajid, Baidoa et Bulo Burte, il faut

acheminer par la voie aérienne les produits essentiels. Le PAM affrète des avions-cargo lorsque cela est possible et des hélicoptères pour livrer des produits nutritionnels essentiels.

Modalités de transfert

47. Dans le cadre de l'IPSR 200443, le PAM a procédé à l'enregistrement biométrique des bénéficiaires au moyen d'une base de données unique et créé un réseau national de partenaires et de négociants équipés de points de vente dotés de systèmes de géolocalisation. Grâce à la biométrie, le PAM peut s'assurer que l'assistance alimentaire parvient bien aux bénéficiaires visés. L'enregistrement biométrique des enfants de moins de 5 ans lui permet en outre de contrôler les progrès sur le plan nutritionnel et l'effet du programme de nutrition préventif.
48. Afin de déterminer s'il vaut mieux opter pour des transferts de vivres ou pour des transferts de type monétaire, le PAM évalue: i) le fonctionnement des marchés; ii) le rapport coût-efficacité et coût-efficience des différentes modalités; iii) la capacité de livraison; iv) les risques pour la protection des bénéficiaires; et v) les préférences des femmes et des hommes. Femmes et hommes seront informés de la possibilité qui est la leur de donner leur avis sur l'aide apportée par le PAM.

Articles non alimentaires

49. Afin de réduire l'impact sur l'environnement et les coûts, le PAM installera des fourneaux à haut rendement énergétique dans toutes les écoles et les autres structures où sont servis des repas cuisinés. L'équipement nécessaire pour les repas scolaires et les activités nutritionnelles, ainsi que des intrants pour la construction des actifs seront également fournis.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

50. Avec 11 bureaux en Somalie, le PAM a l'envergure opérationnelle voulue pour planifier et suivre toutes les activités¹⁹. Le système de suivi et d'évaluation bien rodé et développé de l'IPSR prévoit des dispositifs permettant aux bénéficiaires de faire remonter des informations. Les données sur les produits et les effets directs seront recueillies par le PAM et des tiers chargés du suivi formés pour opérer dans des zones à haut risque. Le PAM renforcera également son système de collecte de données grâce à la technologie novatrice mKormeer²⁰, afin de collecter des données numériques dans les zones d'accès limité. Grâce à l'outil mobile du PAM pour l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité, le bureau de pays a regroupé six applications en une seule source d'information. La collecte et l'analyse en temps réel des données relatives au suivi, à la sécurité alimentaire et aux réactions des bénéficiaires permettront d'améliorer la qualité des programmes. En rattachant l'enregistrement biométrique des bénéficiaires au suivi des distributions et de la sécurité alimentaire, le PAM sera en mesure d'établir des profils détaillés des bénéficiaires pour les futurs exercices de ciblage.

¹⁹ Le PAM a des bureaux à Baidoa, Beletweyne, Berbere, Bossaso, Dollow, El Wak, Galkayo, Garowe, Hargeisa, Kismayo et Mogadiscio.

²⁰ Qui repose sur l'outil mVAM du PAM.

GESTION DES RISQUES ET DÉFINITION DES PRIORITÉS

51. Les principaux risques contextuels en Somalie sont le conflit, l'accès humanitaire limité jusqu'aux bénéficiaires dans certaines zones et les frontières géographiques mouvantes. Les risques programmatiques comprennent les capacités et la présence limitées des partenaires coopérants, le détournement de vivres, ainsi que l'insécurité alimentaire qui perdure en raison du conflit et des chocs climatiques.
52. L'atténuation des risques reposera sur: i) la longue expérience du PAM en matière de planification participative et transparente des programmes; ii) le choix et le développement des capacités des partenaires; iii) le suivi et l'évaluation au moyen de la collecte de données numériques; iv) les multiples dispositifs permettant de recueillir les avis des bénéficiaires; v) le suivi effectué par des tiers et les enquêtes menées après les distributions; vi) l'amélioration du ciblage grâce à l'enregistrement de tous les bénéficiaires actuels et potentiels dans une base de données unique et à la collecte de données biométriques telles que les photos figurant dans les passeports et les empreintes digitales numérisées; et vii) l'efficacité des procédures opératoires normalisées qui s'appuient sur les enseignements tirés. Le PAM examine et met à jour sa matrice des risques en vue d'atténuer les risques recensés.
53. Le PAM continuera d'évaluer la fonctionnalité des marchés et la capacité des négociants à répondre à la demande croissante de vivres. Des accords seront signés avec un large réseau de négociants, ce qui permettra aux bénéficiaires de choisir les magasins dans lesquels échanger leurs bons. Afin de veiller à ce que des aliments d'une qualité acceptable soient disponibles en quantité suffisante pour répondre aux besoins des bénéficiaires, le PAM contrôlera régulièrement les commerçants.

Gestion des risques touchant la sécurité

54. La Somalie est l'un des pays les plus dangereux au monde pour les acteurs de l'aide humanitaire. L'installation des Chabab dans des zones du sud et du centre du pays fait peser une menace constante depuis 2006. Ce groupe terroriste a interdit à de nombreux organismes humanitaires d'exercer leurs activités dans les territoires qu'il contrôle. Il a imposé cette interdiction en usant de la violence et en détruisant des stocks, et il a été impliqué dans l'enlèvement de travailleurs humanitaires. Face à cette menace, le PAM a limité ses zones d'intervention et suspendu ses activités dans certaines parties du sud de la Somalie. L'interdiction d'accès imposée par les militants des Chabab et d'autres groupes armés représente l'un des principaux obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire.
55. Si les offensives militaires du Gouvernement somalien et des forces de l'Union africaine continuent d'agrandir la zone placée sous le contrôle des autorités somaliennes, les attentats terroristes de type guérilla ne s'en poursuivent pas moins. En dépit de leur influence croissante, les troupes somaliennes et celles de l'Union africaine n'ont pas tous les moyens voulus pour contrôler le sud et le centre de la Somalie. Entre 2012 et 2015, 246 incidents visant des agents humanitaires ont été enregistrés en Somalie; 33 travailleurs humanitaires ont été tués et 41 blessés. Le banditisme, les conflits entre clans et d'autres formes de violence contribuent en outre à l'insécurité de l'environnement opérationnel.

56. Afin d'atténuer cette menace, toutes les installations du PAM répondent aux Normes minimales de sécurité opérationnelle (normes MOSS). Dans les zones où les risques sont plus élevés, le PAM a amélioré ses installations de façon à satisfaire aux normes MOSS Plus²¹ et il demande à ce que des unités de police escortent le personnel international lorsque celui-ci doit sortir de l'enceinte des bureaux. Ces dispositions contribuent au coût élevé des mesures prises pour garantir la sécurité du personnel en Somalie.

²¹ Les améliorations apportées au titre des normes MOSS Plus comprennent l'installation de barrières supplémentaires et de dispositifs anti-véhicule bélier à tous les points d'entrée; l'installation de miradors supplémentaires et l'amélioration de ceux qui existent déjà; l'installation d'une deuxième rangée de barrières le long de la route de l'aéroport à Mogadiscio; des portes en acier renforcées; un sas d'entrée et de sortie pour les véhicules; des murs anti-déflagration supplémentaires; un système de verrouillage biométrique; un système avancé de télévision en circuit fermé.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'INTERVENTION			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
Produits alimentaires			
Céréales	135 777	36 797 817	
Légumes secs	20 267	10 528 233	
Huile et matières grasses	17 908	18 346 587	
Aliments composés et mélanges	74 699	106 879 435	
Autres	1 461	844 216	
Total, produits alimentaires	250 112	173 396 287	
Transport extérieur		29 404 931	
Transport terrestre, entreposage et manutention		104 693 986	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		35 244 862	
Produits alimentaires et coûts connexes¹		342 740 066	342 740 066
Transferts de type monétaire		169 600 198	
Coûts connexes		44 439 955	
Transferts de type monétaire et coûts connexes		214 040 153	214 040 153
Développement et augmentation des capacités		3 038 925	3 038 925
Coûts opérationnels directs			559 819 144
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) ²			157 267 536
Total des coûts directs du projet			717 086 680
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) ³			50 196 068
COÛT TOTAL POUR LE PAM			767 282 747

¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

² Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

³ Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

ANNEXE I-B

COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)	
Dépenses de personnel et frais connexes	
Administrateurs	56 780 393
Agents des services généraux	31 835 209
Prime de danger et indemnités locales	5 033 010
Total partiel	93 648 612
Dépenses de fonctionnement et autres	21 594 250
Dépenses d'équipement	16 282 864
Sécurité	10 616 125
Voyages et transports	10 364 799
Études préalables, évaluations et suivi¹	4 760 885
TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS	157 267 536

¹ Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Performance	Hypothèses
Résultats transversaux		
<p>Problématique hommes-femmes Amélioration de l'égalité entre les sexes et autonomie accrue des femmes</p>	<p>Proportion de femmes bénéficiaires exerçant des responsabilités au sein des comités de gestion de projet</p> <p>Proportion de femmes membres de comités de gestion de projet ayant reçu une formation sur les modalités de distribution de vivres, d'espèces ou de bons</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises conjointement par les femmes et les hommes</p> <p>Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des espèces, des bons ou des produits alimentaires sont prises par les femmes</p>	<p>Les partenaires coopérants organisent des sessions de formation et d'information efficaces consacrées à la sensibilisation à la problématique hommes-femmes et à la gestion de projets.</p> <p>Des fonds sont disponibles pour financer le développement des capacités.</p>
<p>Partenariats Coordination des interventions d'assistance alimentaire et mise en place et maintien de partenariats</p>	<p>Montant des fonds complémentaires alloués au projet par des partenaires (y compris des ONG, la société civile, des organisations du secteur privé, des institutions financières internationales et des banques régionales de développement)</p> <p>Nombre d'organisations partenaires fournissant des intrants et des services complémentaires</p> <p>Proportion des activités du projet exécutées avec la participation de partenaires complémentaires</p>	<p>Les partenaires coopérants disposent du personnel et du financement nécessaires pour fournir des intrants et des services complémentaires.</p>
<p>Protection et responsabilité à l'égard des populations touchées Fourniture et utilisation de l'assistance du PAM dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité, de transparence et de respect de la dignité</p>	<p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, comment faire une réclamation)</p> <p>Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance qui ne rencontrent pas de problèmes de sécurité sur les sites des programmes du PAM ou sur le trajet emprunté pour s'y rendre ou en revenir</p>	<p>Les partenaires coopérants organisent des sessions d'information efficaces et complètes.</p> <p>Les mécanismes nécessaires pour pouvoir faire des réclamations sont en place et fonctionnent efficacement.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE

Résultats	Performance	Hypothèses
Objectif stratégique 1: Sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence		
Effet direct 1.1 Stabilisation ou amélioration de la consommation alimentaire des ménages et/ou des individus ciblés au cours de la période d'assistance	Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de diversité alimentaire Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme)	Aucun conflit ou catastrophe naturelle ne perturbe la production vivrière ou la consommation alimentaire. Aucune épidémie de rougeole, de choléra ou de grippe aviaire n'éclate. Les partenaires fournissent les articles non alimentaires complémentaires tels que l'eau et les installations d'assainissement. Des agents qualifiés dans le domaine de la nutrition et de la santé sont disponibles en nombre suffisant. Tous les bénéficiaires ciblés ont accès aux services nutritionnels et sanitaires de base.
Effet direct 1.2 Stabilisation ou réduction de la dénutrition chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes	Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement (en %) Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération (en %)	Aucun conflit ou catastrophe naturelle ne perturbe la production vivrière ou la consommation alimentaire. Aucune épidémie de rougeole, de choléra ou de grippe aviaire n'éclate. Les partenaires fournissent les articles non alimentaires complémentaires tels que l'eau et les installations d'assainissement. Des agents qualifiés dans le domaine de la nutrition et de la santé sont disponibles en nombre suffisant. Tous les bénéficiaires ciblés ont accès aux services nutritionnels et sanitaires de base.



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Performance	Hypothèses
<p>Produit 1.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p>	<p>La filière d'approvisionnement en vivres est prévisible et stable. Les conditions de sécurité permettent au PAM et à ses partenaires de mettre en œuvre les activités et d'en contrôler l'efficacité. Le détournement de l'assistance peut être évité moyennant la vérification et le suivi des bénéficiaires. Les malversations relatives aux transferts de type monétaire peuvent être limitées grâce au suivi des marchés.</p>
<p>Produit 1.2 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p>	<p>Les sessions de sensibilisation sont menées de manière efficace et instructive.</p>
<p>Objectif stratégique 2: Soutenir ou rétablir la sécurité alimentaire et la nutrition et créer ou reconstituer les moyens d'existence dans des milieux fragiles et à la suite de situations d'urgence</p>		
<p>Effet direct 2.1 Obtention ou maintien pendant la période couverte par l'assistance d'une consommation alimentaire adéquate parmi les ménages ciblés</p>	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de diversité alimentaire Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite</p>	<p>Aucun conflit ou catastrophe naturelle ne perturbe la production vivrière ou la consommation alimentaire. Aucune épidémie de rougeole, de choléra ou de grippe aviaire n'éclate. Les partenaires fournissent les articles non alimentaires complémentaires tels que le bois de chauffage, l'eau et les installations d'assainissement.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Performance	Hypothèses
	<p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p> <p>Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite</p>	
<p>Effet direct 2.2</p> <p>Amélioration de l'accès aux avoirs et aux services de base, y compris les infrastructures communautaires et commerciales</p>	<p>Scolarisation (garçons): taux annuel moyen de variation du nombre de garçons inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Scolarisation (filles): taux annuel moyen de variation du nombre de filles inscrites dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Proportion de filles par rapport aux garçons scolarisées dans les écoles primaires appuyées par le PAM</p> <p>Proportion de garçons et de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Proportion de filles qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Proportion de garçons qui poursuivent leurs études dans les écoles primaires aidées par le PAM</p> <p>Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse</p> <p>Scolarisation: taux annuel moyen de variation du nombre d'enfants inscrits dans les écoles primaires aidées par le PAM</p>	<p>Des enseignants qualifiés des deux sexes sont disponibles en nombre suffisant.</p>
<p>Effet direct 2.3</p> <p>Stabilisation ou réduction de la dénutrition, y compris des carences en micronutriments, chez les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants d'âge scolaire</p>	<p>Proportion d'enfants recevant l'apport alimentaire minimum acceptable</p> <p>Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</p> <p>Proportion de la population ciblée qui participe à un nombre suffisant de distributions</p> <p>Traitement antirétroviral: taux de récupération nutritionnelle (en %)</p> <p>Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle (en %)</p> <p>Programmes de prévention de la transmission de la mère à l'enfant: taux de récupération nutritionnelle (en %)</p>	<p>Aucun conflit ou catastrophe naturelle ne perturbe la production vivrière ou la consommation alimentaire.</p> <p>Aucune épidémie de rougeole, de choléra ou de grippe aviaire n'éclate.</p> <p>Les partenaires fournissent les articles non alimentaires complémentaires tels que le bois de chauffage, l'eau et les installations d'assainissement.</p> <p>Des enseignants qualifiés des deux sexes sont disponibles en nombre suffisant.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Performance	Hypothèses
	<p>Traitement antirétroviral: taux d'abandon (en %)</p> <p>Programmes de prévention de la transmission de la mère à l'enfant: taux d'abandon (en %)</p> <p>Nombre moyen de jours de classe par mois au cours desquels les enfants ont reçu des aliments multi-enrichis ou au moins 4 groupes d'aliments</p> <p>Traitement antituberculeux: taux d'abandon (en %)</p>	
<p>Effet direct 2.4</p> <p>Développement de la capacité à répondre aux besoins liés à l'insécurité alimentaire dans le pays</p>	<p>Indice de capacité nationale: programmes nutritionnels</p> <p>Indice de capacité nationale: alimentation scolaire</p>	<p>Les conditions de sécurité et la situation politique restent stables.</p> <p>La stabilité du gouvernement, les ressources disponibles et l'intérêt pour les partenariats permettent d'obtenir la mobilisation requise.</p> <p>Des membres qualifiés du personnel du gouvernement et des partenaires sont disponibles en nombre suffisant pour faciliter l'exécution.</p>
<p>Produit 2.1</p> <p>Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</p> <p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Nombre d'institutions bénéficiant d'une assistance (par exemple écoles, dispensaires), en pourcentage du nombre prévu</p> <p>Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</p> <p>Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p>	<p>La filière d'approvisionnement en vivres est prévisible et stable.</p> <p>Les conditions de sécurité permettent au PAM et à ses partenaires de mettre en œuvre les activités et d'en contrôler l'efficacité.</p> <p>Le détournement de l'assistance peut être évité moyennant la vérification et le suivi des bénéficiaires.</p> <p>Les malversations relatives aux transferts de type monétaire peuvent être limitées grâce au suivi des marchés.</p>

ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Performance	Hypothèses
<p>Produit 2.2 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	<p>Des membres qualifiés du personnel des partenaires sont disponibles en nombre suffisant pour faciliter l'exécution.</p>
<p>Produit 2.3 Messages et conseils sur les aliments nutritifs spéciaux et les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants efficacement diffusés</p>	<p>Proportion d'aidants familiaux ciblés (hommes et femmes) ayant reçu 3 messages clés diffusés grâce aux informations et aux conseils du PAM</p> <p>Proportion de bénéficiaires (femmes/hommes) ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p> <p>Proportion de femmes/d'hommes recevant des conseils sur la nutrition fournis avec l'appui du PAM, par rapport à la proportion prévue</p>	<p>Les sessions de sensibilisation sont menées de manière efficace et instructive.</p>
<p>Produit 2.4 Systèmes nationaux de suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire et de la nutrition renforcés</p>	<p>Nombre de rapports de suivi/surveillance sur la sécurité alimentaire et la nutrition établis avec l'aide du PAM</p> <p>Nombre d'homologues gouvernementaux formés à la collecte et à l'analyse des données sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle</p>	<p>Les conditions de sécurité et la situation politique restent stables.</p> <p>La stabilité du gouvernement, les ressources disponibles et l'intérêt pour les partenariats permettent d'obtenir la mobilisation requise.</p> <p>Des membres qualifiés du personnel du gouvernement sont disponibles en nombre suffisant pour faciliter l'exécution.</p>
<p>Produit 2.5 Conseils sur les politiques et appui technique fournis en vue d'améliorer la gestion de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'alimentation scolaire</p>	<p>Nombre d'agents publics formés par le PAM dans les domaines de la conception et de l'exécution de programmes nutritionnels et d'autres domaines en rapport avec la nutrition (techniques, stratégies, gestion), par sexe et type de formation</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	<p>Les conditions de sécurité et la situation politique restent stables.</p> <p>La stabilité du gouvernement, les ressources disponibles et l'intérêt pour les partenariats permettent d'obtenir la mobilisation requise.</p> <p>Des membres qualifiés du personnel du gouvernement sont disponibles en nombre suffisant pour faciliter l'exécution.</p>
<p>Produit 2.6 Dispositifs et cadres réglementaires nationaux mis en place en matière de nutrition, d'alimentation scolaire et de filets de sécurité</p>	<p>Nombre de programmes nationaux élaborés avec l'appui du PAM (nutrition, alimentation scolaire, filets de sécurité)</p> <p>Nombre de politiques nationales concernant les filets de sécurité ayant une dimension nutritionnelle</p>	<p>Les conditions de sécurité et la situation politique restent stables.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Performance	Hypothèses
	Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type	La stabilité du gouvernement, les ressources disponibles et l'intérêt pour les partenariats permettent d'obtenir la mobilisation requise. Des membres qualifiés du personnel du gouvernement sont disponibles en nombre suffisant pour faciliter l'exécution
Objectif stratégique 3: Réduire les risques et mettre les personnes, les communautés et les pays à même de couvrir leurs besoins alimentaires et nutritionnels		
Effet direct 3.1 Renforcement de la résilience et réduction des risques de catastrophe et de choc auxquels sont exposés les communautés et les ménages ciblés en situation d'insécurité alimentaire, résultant notamment de l'amélioration de l'accès aux avoirs nécessaires à la subsistance	Score relatif aux avoirs des communautés: pourcentage de communautés ayant un score en hausse Score de diversité alimentaire Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par une femme) Score de diversité alimentaire (ménages dirigés par un homme) Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire insuffisant Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par une femme) ayant un score de consommation alimentaire limite Score de consommation alimentaire: pourcentage de ménages (dirigés par un homme) ayant un score de consommation alimentaire limite Indice des stratégies de survie (alimentation): indice des stratégies de survie (moyenne) Indice des stratégies de survie (épuiement des avoirs): pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie en situation d'urgence ou de crise.	Aucun conflit ou catastrophe naturelle ne perturbe la production vivrière ou la consommation alimentaire. Aucune épidémie de rougeole, de choléra ou de grippe aviaire n'éclate.



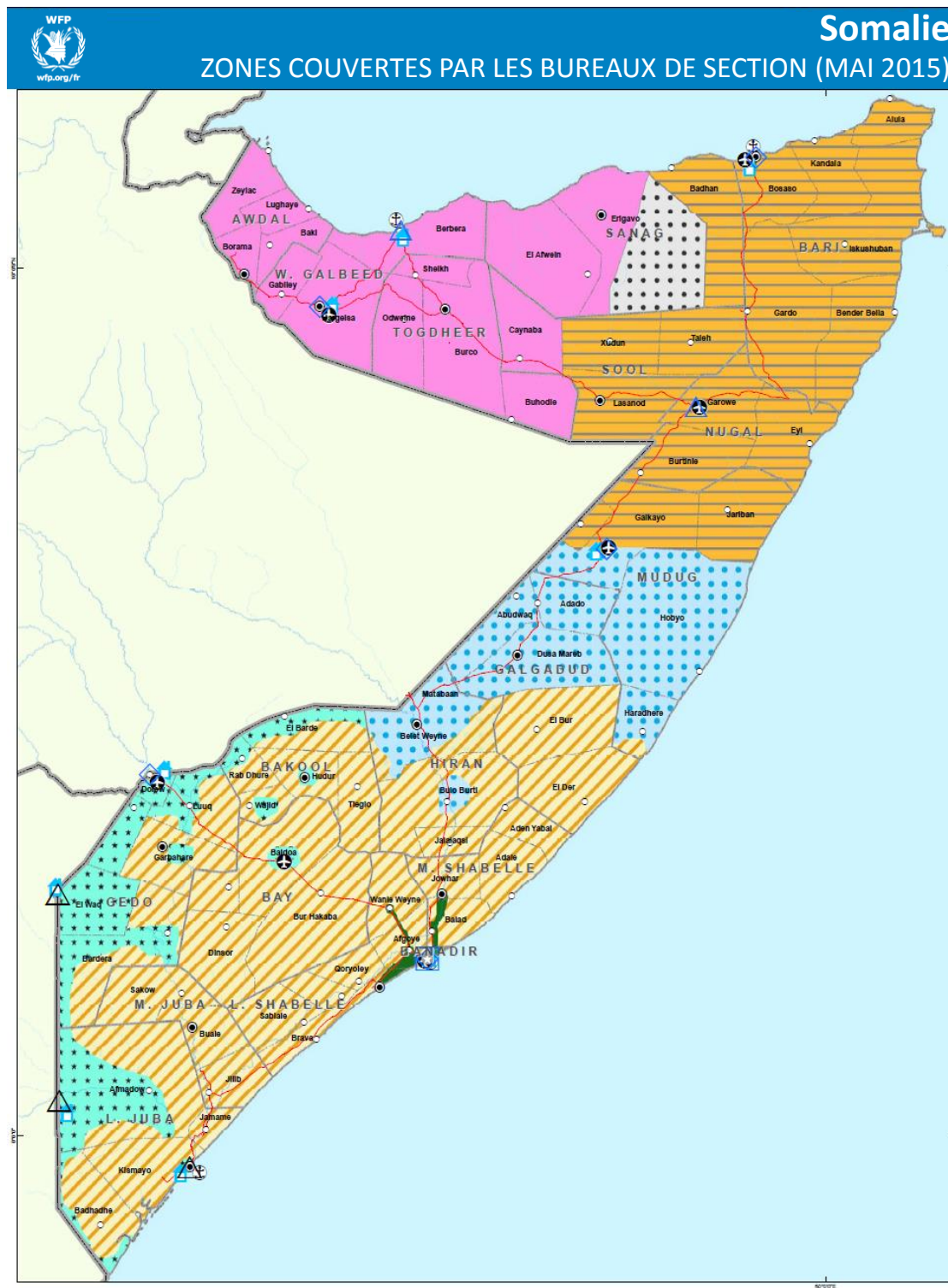
ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Performance	Hypothèses
<p>Effet direct 3.2 Renforcement de la capacité des pays, des communautés et des institutions en matière de réduction des risques</p>	<p>Proportion des communautés ciblées dont la capacité de gérer les chocs et les risques climatiques s'est améliorée avec l'appui du PAM</p>	<p>Les conditions de sécurité et la situation politique restent stables. La stabilité du gouvernement, les ressources disponibles et l'intérêt pour les partenariats permettent d'obtenir la mobilisation requise. Des membres qualifiés du personnel du gouvernement sont disponibles en nombre suffisant pour faciliter l'exécution.</p>
<p>Produit 3.1 Distributions de produits alimentaires, de produits nutritionnels et d'articles non alimentaires de qualité et transferts d'espèces et de bons effectués en quantité suffisante et en temps voulu au profit des bénéficiaires ciblés</p>	<p>Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, denrée, article non alimentaire, transferts monétaires et bons, en pourcentage du nombre prévu Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue Montant total des transferts monétaires en faveur des bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu Valeur totale des bons distribués (bons d'alimentation/bons d'achat) aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage de la valeur prévue</p>	<p>La filière d'approvisionnement en vivres et l'assistance alimentaire sont prévisibles et stables. Les conditions de sécurité permettent au PAM et à ses partenaires de mettre en œuvre les activités et d'en contrôler l'efficacité. Le détournement de l'assistance peut être évité moyennant la vérification et le suivi des bénéficiaires. Les malversations relatives aux transferts de type monétaire peuvent être limitées grâce au suivi des marchés.</p>
<p>Produit 3.2 Avoirs communautaires ou avoirs utiles à la subsistance créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées</p>	<p>Nombre d'avoirs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure</p>	<p>Des membres qualifiés du personnel des partenaires sont disponibles en nombre suffisant pour faciliter l'exécution.</p>
<p>Produit 3.3 Quantité accrue d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés par le PAM à des fournisseurs locaux</p>	<p>Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et de produits nutritionnels spéciaux achetés à des fournisseurs locaux</p>	<p>La filière d'approvisionnement en vivres et l'assistance alimentaire sont prévisibles et stables. Les conditions de sécurité permettent au PAM et à ses partenaires de mettre en œuvre les activités et d'en contrôler l'efficacité. Le détournement de l'assistance peut être évité moyennant la vérification et le suivi des bénéficiaires.</p>



ANNEXE II: CADRE LOGIQUE		
Résultats	Performance	Hypothèses
		Les malversations relatives aux transferts de type monétaire peuvent être limitées grâce au suivi des marchés.
<p>Produit 3.4 Capacités humaines atténuant les risques de catastrophe et de choc développées</p>	Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation	Les conditions de sécurité et la situation politique restent stables.
<p>Produit 3.5 Appui fourni aux filets de sécurité nationaux concernant la sécurité alimentaire, la nutrition, l'éducation, les avoirs des communautés et la contribution globale au renforcement de la résilience</p>	<p>Nombre de personnes formées, par sexe et type de formation</p> <p>Nombre d'activités d'assistance technique organisées, par type</p>	Les conditions de sécurité et la situation politique restent stables.



ANNEXE III



Date de création : 13 mai 2015
 Personne à contacter:
 byron.poncegura@wfp.org
 Site Web: www.wfp.org
 Carte établie par: Unité ACV, Bureau du PAM en Somalie
 Référence de la carte:
 SO_OperCoverage_2015_A3P

Bureau de pays	Port	Entrepôt	Bureau auxiliaire du Puntland	Capitale nationale
Bureau de section	Frontière internationale	Bureau auxiliaire du centre	Bureau auxiliaire de Somaliland	Capitale de région
Bureau auxiliaire	Limite de région	Bureau auxiliaire de Mogadisho	Bureau auxiliaire de Puntland/Somaliland	Chef-lieu de district
Présence du PAM	Limite de district	Bureau auxiliaire de la zone frontalière	Bureau auxiliaire de Puntland/Somaliland	
Connexion avec les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies	Route principale	Zones inaccessibles		

Sources des données: PAM, Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, base de données GeoNames, Système mondial de classification par niveaux administratifs, PNUD
 © Programme alimentaire mondial, 2015

Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MOSS	normes minimales de sécurité opérationnelle
SMI	santé maternelle et infantile
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance